



Union Nationale des Parachutistes (U.N.P.)

Association loi de 1901 – Reconnue d'utilité publique, décret du 11 septembre 1978
Membre de la Fédération Nationale André Maginot – Groupement 250



Communiqué du général P. CAILLE – 17 septembre 2021

Amis Paras,

Quelques informations :

1. La fin de l'été arrive mais la covid s'ajoute au temps qui passe. Au cours du dernier mois, hélas, nous **avons perdu quelques anciens prestigieux** comme le colonel Luciani (2 REP) membre du comité d'honneur, le colonel Jean (6 RPIMA) le lieutenant-colonel B. Jean (17 RGP et cdo de l'Air). Restons vigilants.
 2. **De nouveaux arrivants au siège** pour en renforcer l'efficacité et l'écoute :
 - Le DAF a été remplacé par le général (2S) Xavier VANDEN NESTE, lequel a servi essentiellement au 3ème RPIMA et a commandé le RIMAP Tahiti ;
 - Le Major Denis MONFORT a pris la fonction de chancelier, fonction qu'il a occupée pendant presque toute sa carrière au sein des régiments para et d'autres organismes.
- La présentation plus détaillée de ces deux camarades et nouveaux responsables sera faite dans le prochain D LP.
3. Il est rappelé **les heures où il est possible** et souhaitable **de joindre le siège par téléphone** :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : de 10 heures à 12h30 et de 14 heures à 18 heures. Par contre une présence au siège est assurée pour le retrait des commandes et les visites ces mêmes jours aux mêmes horaires ainsi que le vendredi.
 4. **Les communications régulières** adressées à tous les présidents de section ont vocation à être retransmises par tous les moyens possibles à l'ensemble des adhérents. Les visites dans les sections montrent que certains présidents omettent de procéder à cette transmission. Outre cette carence dans l'exercice de leurs fonctions, cet état de fait prive les adhérents concernés du contact avec le reste de l'association, ce qui nuit à la cohésion et l'efficacité de celle-ci.
 5. Comme cela été évoqué dans une précédente communication un président de section a créé une **association dissidente**, tout en continuant à afficher sur les réseaux sociaux des références à l'UNP, ce qui a amené les autorités préfectorales à saisir le président national de l'UNP afin de clarifier la position de cette nouvelle association. L'avocat de l'UNP a donc sommé le président de cette association de cesser toute référence et toute ambiguïté faisant allusion à des liens avec UNP. Les autorités civiles et militaires en ont été informées. L'association s'est exécutée.
 6. Saint-Michel nationale à Paris : une note paraîtra la semaine prochaine détaillant toutes les modalités.

Général (2S) Patrice CAILLE / Président de l'UNP